



Communiqué commun des Organisations Syndicales de la Charente-Maritime

Fortes de la réussite exceptionnelle du 7 septembre les Organisations Syndicales considèrent que les annonces du Président de la République, qui se voulaient une réponse aux mobilisations, ne modifient pas le caractère injuste et inacceptable de la réforme proposée.

Réunies le 9 septembre 2010 elles décident de poursuivre et d'amplifier le processus de mobilisation pour obtenir l'abandon des mesures injustes et inefficaces, afin d'assurer la pérennité du système de retraites par répartition.

Elles s'inscrivent dans l'appel national pour faire du mercredi 15 septembre, jour du vote par les députés du projet de loi, une journée forte d'initiatives et d'interpellations des députés, des membres du gouvernement et du Président de la République dans les départements et les circonscriptions.

Avant le débat au Sénat elles décident de faire du jeudi 23 septembre une grande journée de grèves et de manifestations dans tout le pays.

Nous pouvons gagner !!!

Du 15 au 23 septembre AMPLIFIONS LA MOBILISATION

Nous appelons nos syndicats, nos UL, à prendre toute décision d'action (AG, débrayages, motions aux directions).

Le Mercredi 15 septembre, nos Organisations Syndicales invitent les salariés à participer aux initiatives suivantes dans notre département :

- â distribution d'un tract unitaire appelant aux grèves et manifestations le 23 septembre, (pour les lieux se rapprocher des UL et structures respectives)
- â pose de banderoles sur les ponts,
- â rassemblement au Grand Pavois de 12 h à 14 h avec distribution de tracts (venue du Ministre Estrosi). Rendez-vous à 11 h 45 au Rond Point de l'Europe.

Nous exigeons du gouvernement qu'il ouvre rapidement de réelles négociations sur l'avenir des retraites des salariés avec des mesures justes et efficaces afin d'assurer la pérennité du système de retraites par répartition.